

Redécouvrez le marché de terroir des Marots le 7 avril

Plus que jamais adaptés au contexte sanitaire car imposant une distanciation d'1 mètre entre les personnes depuis le décret du 29 octobre 2020, les marchés alimentaires extérieurs, sont très appréciés des Troyens en quête de produits frais. Soucieuse de permettre à la population de s'approvisionner en mets de qualité et issus de circuits-courts, la Municipalité a souhaité donner un nouvel élan au traditionnel marché des Marots, implanté depuis 2002 sur la place Danièle-Cousu. Ainsi, dès le 7 avril, 8 nouveaux producteurs et commerçants rejoindront les 3 fidèles Maison Taupin (éleveur d'agneau), Maison Hervy (maraîcher) et L'ami du pain, pour vous proposer :

- o Du vin (**Les Vins du Tsar**)
- o De la rôtisserie (**Christi'Poulet**)
- o Du fromage (**Ferme Gillot**)
- o De la volaille, des oeufs, des plants de fleurs (**Association Les Antes**)
- o Des confitures (**Madame Ragon**)
- o Du miel (**Monsieur Henrion**)
- o Des produits syriens (**Taybat Traiteur**)
- o Des produits à base de pomme (**La Ferme d'Hotte**)

LES MARCHÉS ALIMENTAIRES À TROYES :

- o Marché de terroir des Marots (Place Danièle-Cousu) : tous les 1er mercredis du mois - 8h à 13h
 - o Marché de terroir Jules-Guesde (Place Jean-Macé) : tous les 3e mercredis du mois - 8h à 13h
 - o Marché extérieur des Chartreux (Place Romain-Rolland) : tous les dimanches - 8h à 13h
 - o Marché extérieur des Halles : tous les samedis - 8h à 14h
 - o Marché intérieur des Halles : lundi (de 8h à 13h) ; mardi au jeudi (de 8h à 13h et de 15h30 à 19h ; vendredi et samedi (de 7h à 19h sans interruption) ; dimanche (de 9h à 13h)
-

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr